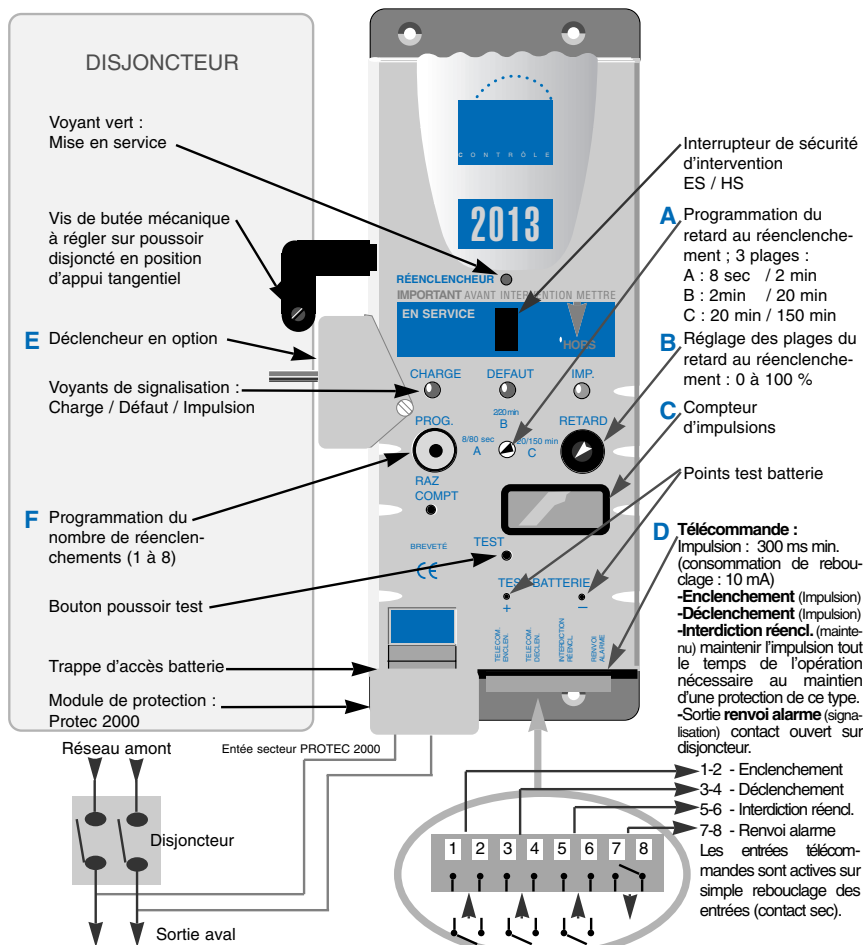


DESCRIPTIF RÉENCLENCHEUR



ALIMENTATION 220 V OU 48 V=
(Fil rouge et fil bleu)

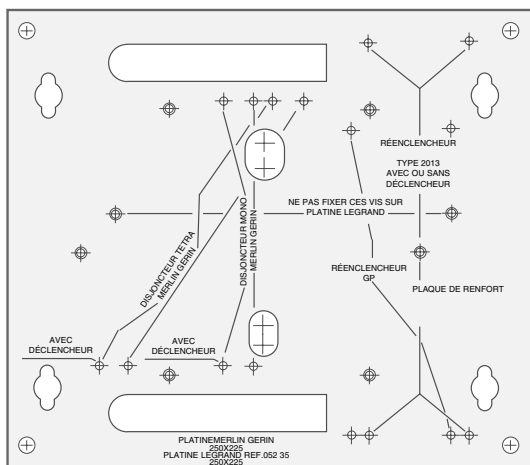
UTILISATION :
s'adapte sur les disjoncteurs mono ou tétra Merlin-Gérin DB 90

	A	B	C	D	E	F
SI						
ST	●					
STD	●			●		
TO	●	●	●	●		●
RD	●	●	●	●	●	●

INSTALLATION :
Pour toute installation sur un nouveau site, positionner le kit de pose sur la platine de disjoncteur d'abonné et fixer le réenclencheur contre le disjoncteur selon les recommandations du descriptif fourni. Nous consulter pour installation sur site existant.

NOTA :
-Pour le 2013 SI, le nombre de réenclenchements est figé à 3 et le retard au réenclenchement est de 15 mn à partir de la première disjonction.
-Pour les 2013 ST et 2013 STD, le nombre de réenclenchements est figé à 5.

DESCRIPTIF PLAQUE DE RENFORT



MATIÈRE : ISOLANTE EP.6
AUTOEXTINGUIBLE
SUIVANT NORME NF C 20-455
COULEUR IVOIRE RAL 9001

AVANTAGES :

La plaque de renfort

- facilite la pose et dépose des réenclencheurs de la gamme 2013 sur les platines Merlin-Gérin ou Legrand.
- rigidifie l'ensemble platine-disjoncteur-réenclencheur lors des réenclenchements successifs.
- atténue la pression et déformation de cet ensemble suite à ces réenclenchements.
- réduit le temps d'installation grâce à la conception en kit «prêt à poser».
- permet l'installation rapide des différentes versions de réenclencheurs et disjoncteurs avec ou sans déclencheur pour disjoncteur mono ou tétra Merlin Gérin DB 90

Le KPR s'adapte sur les platines Legrand ref : 05235 et 05240 et Merlin Gérin ref : 13405 et 13205

INSTALLATION :

- 1 - Fixer la plaque de renfort sur la platine Merlin Gérin ou Legrand
- 2 - **IMPORTANT** : Toujours **positionner et fixer le réenclencheur** sur la partie droite de la platine **en premier**.
- 3 - Positionner ensuite le disjoncteur mono ou tétra à la hauteur des trous de fixation prévus à cet effet.



AUTONOMIE ET MISE EN CHARGE DES ACCUMULATEURS

- Le réenclencheur est livré départ usine en pleine charge.
- L'interrupteur mis en position HORS SERVICE au départ d'usine met les accus hors consommation et préserve ces derniers pendant 2 mois.
- Exemple : en cas de non utilisation ou stockage prolongés du réenclencheur (environ 2 mois), l'autonomie de celui-ci est assurée.
- L'installation sur site peut être faite sans charge préalable dans les deux mois après réception du réenclencheur en magasin.
- Si le réenclencheur à été stocké ou non utilisé pendant plus de 2 mois : mettre le réenclencheur en charge pendant 30 heures environ, puis procéder à son installation.

INSTALLATION, MISE EN MARCHÉ ET TEST

INSTALLATION :

Le réenclencheur se fixe à droite du disjoncteur. Pour assurer un bon fonctionnement de l'appareil, sa fixation doit être précise et résistante : **La plaque de renfort est préconisée.**

Le réglage de l'ensemble, disjoncteur + réenclencheur est effectué en **position verticale**. Disjoncteur déclenché, le doigt du réenclencheur doit se situer au centre du bouton poussoir du disjoncteur, et être en contact tangentiel avec celui-ci. Ce réglage est obtenu en agissant sur la vis située sur le doigt du réenclencheur.

Attention : si le secteur est absent (disjoncteur ouvert) le passage en position "En Service" de l'appareil provoquera une tentative de réenclenchement après le temps de retard programmé.

MISE EN MARCHÉ ET TEST :

- 1 - Mettre le réenclencheur en position «EN SERVICE», voyant charge vert allumé.
- 2 - Déclencher le disjoncteur.
- 3 - Actionner le bouton test «RAZ», le disjoncteur doit être réenclenché.
- 4 - Effectuer une coupure manuelle du disjoncteur.
- 5 - Attendre le réenclenchement automatique dans les temps programmés.

Les voyants vert et rouge s'allument le temps du réenclenchement, puis le voyant rouge s'éteint.

FONCTIONNEMENT

AUTOMATIQUE (SI-ST-STD-TO-RD) :

- Lorsque la disjonction est due à un défaut fugitif, une surtension, foudre, etc. le réenclencheur effectue le nombre de réenclenchements programmé.
- Lorsque la disjonction est due à un défaut permanent (court-circuit, défaut d'isolement), le réenclencheur effectue une seule tentative de réenclenchement avant de passer en défaut (voyant rouge allumé).

PAR TÉLÉCOMMANDE (RD-TO-STD) : enclenchement - déclenchement - interdiction de réenclenchement :

- Fermeture d'un contact sec par entrée télécommande par une impulsion de 300 ms minimum pour enclenchement et déclenchement, permanent pour interdiction de réenclenchement.

ALARME :

- Un contact sec s'ouvre pendant toute la durée de l'absence secteur.

L'enclenchement du disjoncteur réalisé par le bouton test ou par l'entrée de télécommande est à effet immédiat (pas de temporisation de retard). Il en va de même pour la télécommande de déclenchement.

CONSEILS MAINTENANCE

PROTEC 2000 :

- le réenclencheur est protégé par un éclateur d'entrée externe (Protec 2000) pouvant supporter des surtensions pouvant aller jusqu'à 20 000 Volts.
- En cas de rupture, le Protec est **débrochable** et **peut être changé sur site** en quelques minutes.

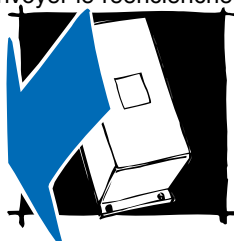
EN CAS DE NON FONCTIONNEMENT DU RÉENCLENCHEUR :

NE PAS RENVOYER LE RÉENCLENCHEUR AVANT D'EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS SUIVANTES

- S'assurer que le voyant vert (charge) du réenclencheur est toujours allumé (le Protec fonctionne)
- S'il est éteint, le Protec est en panne et doit être changé.
- Remplacer le Protec 2000 défectueux sans démontage du réenclencheur.
- Le réenclencheur doit être à nouveau opérationnel.

- Vérifier à l'aide des points test batterie que sa tension se situe entre 10 V et 12 V.
- Si tel n'est pas le cas, procéder à son remplacement sans démontage du réenclencheur. (Elle est débrochable et accessible grâce à la trappe accès batterie.)
- Le réenclencheur doit être à nouveau opérationnel.

- Dans le cas contraire, renvoyer le réenclencheur pour réparation.



Pour être conforme à la réglementation en vigueur, les réenclencheurs ne sont pas autorisés dans les locaux à usage d'habitation.

NOS RÉENCLENCHEURS SONT GARANTIS 2 ANS.